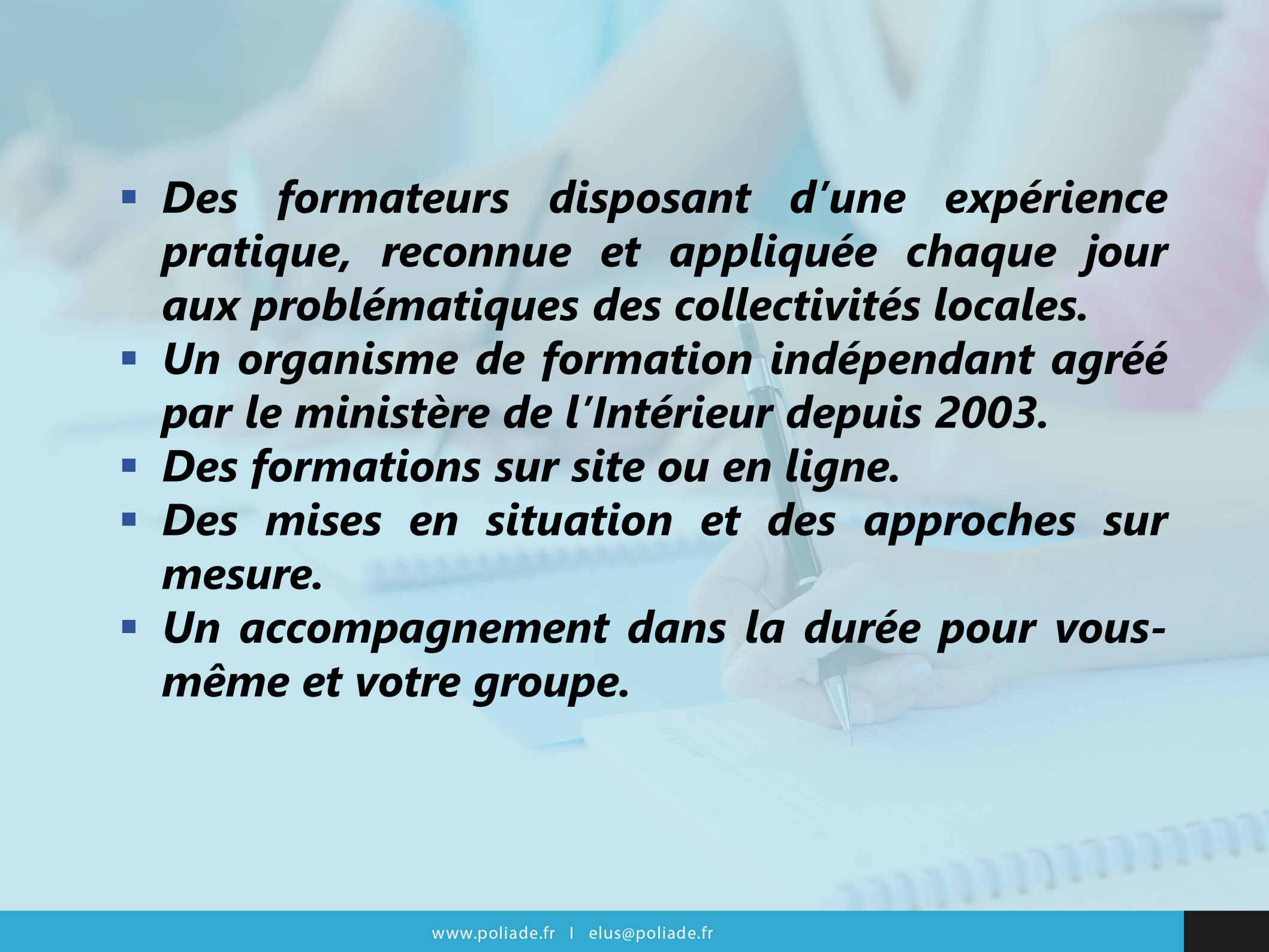


**« Poliade réalise des formations axées
sur les résultats pour des décideurs
locaux à partir d'échanges et de
solutions concrètes »**

- 
- ***Des formateurs disposant d'une expérience pratique, reconnue et appliquée chaque jour aux problématiques des collectivités locales.***
 - ***Un organisme de formation indépendant agréé par le ministère de l'Intérieur depuis 2003.***
 - ***Des formations sur site ou en ligne.***
 - ***Des mises en situation et des approches sur mesure.***
 - ***Un accompagnement dans la durée pour vous-même et votre groupe.***

NOS 3 PRINCIPAUX VOLETS D'INTERVENTION

Une maîtrise rigoureuse
des finances et des
marges de manœuvre
budgétaires

Une vision efficace des
interventions pour
aborder chaque échéance
stratégiquement

Une équipe soudée qui
partage les mêmes
valeurs et les mêmes
objectifs

NOS 3 NIVEAUX D'INTERVENTION

FORMATION "BASIQUE"

Pour l'acquisition des fondamentaux et/ou une remise à niveau



FORMATION "APPROFONDISSEMENT"

Pour une mise en situation professionnelle complète



FORMATION "EXPERT"

Pour se comparer et maîtriser les toutes dernières innovations

NOS 3 POSSIBILITES D'INTERVENTION

1. FORMATION "INTER"

Réunissant plusieurs
collectivités sur un sujet
d'actualité

2. FORMATION "INTRA"

Pour un groupe
d'élus dans le lieu
de votre choix

3. FORMATION "COACHING"

En ligne ou sur
place pour acquérir une
qualification

1. LES SEMINAIRES D'ACTUALITE INTER

LES INSTITUTIONS

#1 – LE MILLEFEUILLE TERRITORIAL EN QUESTION

Comment faire mieux travailler ensemble Région, Département et pôles urbains ?

LES FINANCES

#2 – LA SUPPRESSION DE LA TH ET LA CONTRACTUALISATION

Quelles marges de manoeuvre pour les Collectivités ?

LES ULTRAS MARINS

#3 – LES COLLECTIVITES ULTRA-MARINES

Statut, financement, investissements, quelle stratégie post 2020 ?

Le millefeuille territorial en question

Région, Département, pôles urbains, comment mieux travailler ensemble ?

Contexte

- L'organisation territoriale a été profondément bouleversée ces dernières années : des Régions plus grandes, des Départements financièrement affaiblis et une construction intercommunale inachevée nécessitent de revoir les collaborations établies.
- Comment initier de nouveaux partenariats compte tenu des premières expérimentations et d'un cadre légal évolutif ?

Objectifs

- Faire un point précis sur les compétences « déléguables ».
- Mesurer les conditions de réussite tant financières, organisationnelles que techniques.
- Identifier l'impact final des lois MATPAM et NOTRe et des projets de loi en cours d'élaboration.

Contenu

- Point de situation en 2019 pour les Régions, Départements, EPCI.
- Bilan des transferts de compétences et expérimentations engagées ces dernières années.
- Analyse des marges de manœuvre de chaque collectivité.

Intervenants :

Vincent PIERRARD – Consultant manager pôle gouvernance CALIA
Christophe PICARD – DGS du Département du Nord

Déroulement de la formation

Partie 1 : 2018 une année de stabilité après de fortes turbulences

La montée en puissance des régions :
Quelle capacité à être vraiment chef de file?
La situation financière et technique des départements
Que fait concrètement un département?

Le point de vue des métropoles et des grandes agglomérations :
Des transferts Départements/Métropoles à géométrie variable ?
Le cas Lyonnais

Partie 2 : quelles perspectives d'évolution ?

Une gouvernance territoriale à réinventer dans un contexte budgétaire tendu
Un partage des compétences possible : quel rôle pour la CTAP?

Quel mode de gestion privilégier: la contractualisation ou la spécialisation ?

La suppression de la TH et le contrat de confiance avec les collectivités :

Que reste-t-il comme marges de manœuvre aux collectivités ?

Contexte

- Annonce présidentielle d'une suppression partielle puis totale de la taxe d'habitation
- Existence de distorsions fortes sur les valeurs locatives
- Inquiétudes sur le calcul et le maintien dans la durée des compensations de l'Etat et l'autonomie des collectivités

Objectifs

- Préciser les modalités de mise en œuvre
- Anticiper les conséquences sur les budgets locaux et les contribuables du territoire

Contenu

- Cadrage juridique de la réforme
- Présentation d'impacts sur des budgets communaux et intercommunaux
- Présentation d'impacts sur des contribuables-type

Déroulement de la formation

Partie 1 : Analyse du projet de loi de finances

Les contours techniques de la réforme : dégrèvement ou exonération

Qui paiera la taxe d'habitation ? Les modalités d'exemption

Les modalités de calcul de la compensation : quelle année de référence pour les taux ? Les collectivités bénéficieront-elles du dynamisme des bases ?

Quel impact sur les règles de lien entre les taux ?

Qui finance les services publics locaux après la réforme ?

Partie 2 : Cas pratiques

Simulation d'impact sur des budgets communaux et intercommunaux

Simulation d'impact sur des contribuables-type

Intervenants :

Peggy HUMBRECHT – experte fiscalité locale CALIA Conseil
Thierry GROSSIN-BUGAT – consultant juridique EXEME Action

LES ULTRAS-MARINS :

Statut, financement, investissements : quelle stratégie post-2020 ?

Contexte

- Des Collectivités dont le statut évolue et se diversifie ces dernières années
- Un accompagnement de l'Etat sous pression des contraintes budgétaires nationales
- De nombreux investissements requis

Objectifs

- Etablir le bilan des évolutions statutaires
- Dessiner une stratégie de financement pour faire face aux besoins
- Anticiper les négociations à venir avec l'Etat et l'Europe

Contenu

- Panorama de la situation des collectivités ultra-marines et benchmark au regard des collectivités métropolitaines
- Stratégie de développement et statut
- Réflexion sur la structuration et les outils

Déroulement de la formation

Partie 1 : Etat des lieux des Collectivités d'outre-mer et spécificités

La diversité des statuts et les évolutions encore à venir

Positionnement croisé au regard des problématiques de la Métropole

Les grands enjeux du développement économique

Partie 2 : Quelle stratégie de structuration ?

Evolution des gouvernances

L'Etat : soutien court-terme ou accompagnement durable ?

La structuration de la stratégie d'investissement

La gestion des fonds européens

Intervenants :

Franck SOTTOU – consultant pôle Europe ETCP

Robert PICARD – consultant pôle gestion publique CALIA Conseil

2. LES FORMATIONS SUR PLACE A VOTRE DEMANDE

LE BUDGET

1. PRENDRE EN MAIN SON BUDGET LOCAL
2. CERNER LES LEVIERS D'AMELIORATION DE SON BUDGET
3. FRANCHIR LE PAS D'UNE COMMUNE NOUVELLE

LE BILAN

4. FAIRE LE POINT EN FIN DE MANDAT
5. MIEUX PILOTER ET EVALUER SA COLLECTIVITE

L'EQUIPE

6. OPTIMISER VRAIMENT SA MASSE SALARIALE
7. DEVENIR ELU MANAGER

1. PRENDRE EN MAIN SON BUDGET LOCAL

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- Trop souvent la lecture et la discussion du budget sont vécues comme un exercice formel réservé à des spécialistes sans vraiment « entrer » dans la lecture des documents
- Rien ne vaut alors le travail sur table pour désacraliser l'exercice et assurer des interventions efficaces en séance

Objectifs

- Distinguer les éléments clefs des informations annexes
- Se faire une idée rapidement de la situation financière
- Savoir où trouver l'information dans les différents documents et commencer à se faire sa propre idée des comptes de la collectivité

Contenu

- Mise en situation pratiques et interactives (pas de théorie)
- Exercices à partir de ses propres documents
- Exemples et cas pratiques
- Echanges et comparaisons avec d'autres collectivités

Déroulement de la formation

Partie 1 : Assurer une lecture directe de ses documents budgétaires et comptables

Les documents (BP, DM, CA) et leur calendrier
Les principaux postes (chapitres et articles) budgétaires – nature et fonction et croisement
La fiscalité directe locale (exercice pratique à partir d'une feuille d'imposition)
Les concours financiers de l'Etat (exercice pratique à partir d'une fiche DGF)
Les subventions aux associations et les satellites
Le rapport à l'intercommunalité

Partie 2: Commencer à se forger une opinion sur les comptes de sa collectivité

La formation de l'épargne et de l'autofinancement
Le niveau d'endettement et la structure de la dette (emprunts toxiques et renégociables)
Les compétences obligatoires / facultatives
Les principaux ratios (vision comparative avec les collectivités de la même strate)

Intervenants :

Thierry GROSSIN-BUGAT – consultant juridique EXEME Action
Peggy HUMBRECHT – experte fiscalité locale CALIA Conseil

2. CERNER LES VRAIS LEVIERS D'AMELIORATION DE SON BUDGET

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- La situation financière est de plus en plus tendue et les attentes des habitants sont de plus en plus grandes
- Toutes les pistes d'amélioration de la situation financière de la collectivité doivent être explorées avec l'objectif de produire un plan d'action pluriannuel

Objectifs

- Assurer une lecture approfondie de sa situation budgétaire
- Faire un point précis sur ses marges de manœuvre
- Optimiser sa stratégie financière et sa gestion de la dette
- Basculer dans une gestion pluriannuelle de la collectivité

Contenu

- Brain storming permanent entre élus et experts
- Exemples et cas pratiques
- Echange de bonnes pratiques
- Plan d'action

Déroulement de la formation

Partie 1 : Assurer un bilan rétrospectif et consolidée de sa situation financière

Lecture approfondie du compte administratif:
reports, restes à réaliser et excédents
Analyse de la structure de la dette
(taux, durées et conditions de renégociation)
Les outils de l'analyse : cas pratique sur
table d'un compte administratif et de ses annexes
Les outils de la consolidation : cas pratique
sur les satellites et sur les provisions pour risques

Partie 2: Optimiser sa gestion financière

Les leviers de la fiscalité directe locale
(taux, bases, redressements et abattements)
Les dépenses de personnel et les DSP
La gestion du patrimoine et les produits
des services et du domaine
Les subventions et les fonds de concours
La gestion de la dette et de la trésorerie
Le plan pluriannuel d'investissement et la
gestion en AP/CP

Intervenants :

Peggy HUMBRECHT – experte fiscalité locale CALIA Conseil
Christophe PICARD – DGS du Département du Nord

3. FRANCHIR LE PAS D'UNE COMMUNE NOUVELLE

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- Les communes cherchent à se défendre et à améliorer leur autonomie dans un contexte budgétaire et financier difficile et donnant la priorité aux intercommunalités
- La création d'une commune nouvelle nécessite de bien cerner les conditions de réussite et conséquences pratiques

Objectifs

- Analyser les avantages et les inconvénients globalement
- Dresser la liste de toutes les conditions de réussite
- Faire le point sur les démarches préalables à mener
- Etablir un calendrier précis et une méthode de création

Contenu

- Présentation des textes et des règlements d'application
- Présentation de retour d'expériences
- Eléments de simulation financière et fiscale
- Plan d'action

Déroulement de la formation

Partie 1 : Effectuer un choix en toute connaissance de cause

Le contexte national et européen : retour sur les premières expériences de fusions

Le cadre législatif français : pourquoi des communes nouvelles ? Quels avantages financiers et pour quelle durée ?

Les démarches préalables indispensables : la charte fondatrice pour une organisation politique, administrative et financière - Focus sur la gestion des ressources humaines et sur la dévolution du patrimoine

Initiative et conditions de la création

Partie 2 : Anticiper les conséquences pratiques de la création

Les finances des communes nouvelles - Impacts financiers et fiscaux

La nouvelle gouvernance et le rôle de chacun

Les communes nouvelles à l'épreuve du quotidien (État Civil, listes électorales, adresses, plaques d'immatriculation, gestion des cimetières...)

Intervenants :

Vincent PIERRARD – consultant manager pôle gouvernance
Thierry GROSSIN-BUGAT – consultant juridique EXEME Action

4. FAIRE LE POINT EN FIN DE MANDAT (SEMINAIRE DE GROUPE)

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- Nous arrivons à la fin de la période 2014-2020. C'est le moment de faire un point sur le chemin parcouru et d'aborder stratégiquement le début de la prochaine. Quelles réalisations, pour quels résultats et comment prioriser ses actions pour quelle communication?

Objectifs

- Faire le point sur les réalisations en cours
- Hiérarchiser clairement ses priorités avec son groupe
- Mieux communiquer et commencer à dessiner les grandes lignes du prochain projet et contrat de mandature

Contenu

- Analyse préalable des documents d'activité
- Séance de groupe sur le projet initial
- Atelier pratique par thématique
- Plan d'action

Déroulement de la formation

Partie 1: Faire le point sur son début de mandat (bilan dynamique)

Quelles réalisations?

Retour objectif sur le projet initial et sur les modalités de son achèvement

La perception des habitants et principaux vecteurs de communication

Les besoins nouveaux

Partie 2 : Mieux définir ses priorités (ateliers thématiques)

Les thématiques prioritaires d'intervention

Les objectifs et résultats attendus

Les projets et actions à mener d'ici la fin du mandat

Partie 3: Mieux communiquer au sein du groupe et à l'extérieur

Les instances de discussion / décision

L'association des habitants et les réunions publiques de concertation

Les vecteurs de communication du groupe et l'utilisation des réseaux sociaux.

Intervenants :

Franck SOTTOU – consultant pôle Europe ETCP

Robert PICARD - consultant pôle gestion publique CALIA

5. AMELIORER VOS DELIBERATIONS ET RAPPORTS D'ACTIVITE

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- Trop souvent les délibérations et rapports d'activité se perdent dans un luxe de détails et de généralités.
- C'est l'occasion de gagner en clarté et en lisibilité mais aussi en efficacité par une prise de décision et un suivi des interventions axés sur les résultats plus que sur les moyens.

Objectifs

- Faire le point sur le contenu type en centrant la présentation sur les résultats attendus et la qualité des réalisations.
- En améliorer tant le contenu que la mise en forme.
- Assurer une communication plus interactive avec la population qu'avec ses services autour du bilan de mandat.

Contenu

- Exemples de bonnes pratiques
- Mise en situation et exercices pratiques
- Présentation de modèles types
- Plan d'action pour assurer la diffusion et l'acceptation

Déroulement de la formation

Partie 1 : Analyser l'état de ses documents

Quel(s) document (s) pour quel objectif?
Les différents formats
Tenir compte de la légalité
Bien refléter les changements attendus
Apprécier la prise en compte du bilan
Répartition des rôles élus / services

Partie 2 : Mieux valoriser ses priorités

La reconnaissance des objectifs prioritaires
L'identification des réalisations et des résultats
Les indicateurs clefs
Les mises en forme optimales

Partie 3 : Mieux assurer la diffusion du rapport

La diffusion en ligne
L'utilisation des réseaux sociaux
L'organisation de débats / échanges interactifs avec la population
Retour sur des bonnes pratiques

Intervenants :

Franck SOTTOU – consultant pôle Europe ETCP
Christophe PICARD – DGS du Département du Nord

6. PILOTER ET OPTIMISER SA MASSE SALARIALE

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- La masse salariale représente jusqu'à 60% des dépenses de fonctionnement dans certaines collectivités.
- Bien que certaines contraintes soient extérieures à la collectivité, les élus disposent de marges de manœuvre
- La mutualisation, l'externalisation, la contractualisation

Objectifs

- Maîtrise du cadre réglementaire
- Intégration des partenaires publics locaux
- Équilibre entre le cadre budgétaire et organisationnel
- Analyse des pistes de réflexion

Contenu

- Présentation d'exemples et d'apports réglementaires
- Retour d'expériences
- Analyse collective de situations locales
- Présentation d'outils de gestion

Déroulement de la formation

Partie 1 : les principes de la fonction publique

Le cadre statutaire
Les droits au traitement, aux congés, à la formation
L'adaptation au service

Partie 2 : les composantes de la rémunération

Le coût primaire
Le coût secondaire
Le coût tertiaire
Les avantages en nature
Le régime indemnitaire et le Rifseep

Partie 3 : le pilotage du système de rémunération

Les enjeux de management
La prise en compte de la performance
Les éléments de négociation
La valorisation des agents et de l'action publique

Perspectives

La responsabilisation des agents

Intervenants :

Robert PICARD– consultant pôle gestion publique CALIA
Christophe PICARD – DGS du Département du Nord

7. DEVENIR UN ELU MANAGER

Maires, Présidents, adjoints et conseillers des communes, communautés, métropoles, départements et régions

Contexte

- Une gestion des équipes chamboulée par les réformes institutionnelles successive
- Des compétences et projets toujours plus complexes
- Des collectivités sous pression financière et la nécessaire optimisation de la masse salariale

Objectifs

- Eclairer la responsabilité de l' élu dans le pilotage de la ressource humaine de la Collectivité
- Développer la culture projet et la culture de résultat
- Connaître les outils disponibles pour moderniser son administration

Contenu

- Qu'attendre d'une collectivité bien managée, sur le plan opérationnel et sur le plan financier ?
- Réflexion sur les stratégies de management appliquées aux organisations publiques et place des élus

Déroulement de la formation

Partie 1 : Un élu manager, pour quoi faire ?

Des élus impliqués pour transcrire les objectifs du mandat dans le fonctionnement des administrations.
Faire face à un territoire plus vaste et à des compétences plus nombreuses.

Partie 2 : Méthodologie et outils

Animation de l'équipe municipale.
Le couple politique / administration.
Objectifs comptables, objectifs qualitatifs.
Suivi et évaluation.

Intervenants :

Vincent PIERRARD - consultant pôle gouvernance CALIA
Robert PICARD- consultant pôle gestion publique CALIA

2. LES FORMATIONS SUR PLACE A VOTRE DEMANDE

LE BUDGET

1. PRENDRE EN MAIN SON BUDGET LOCAL
2. CERNER LES LEVIERS D'AMELIORATION DE SON BUDGET
3. FRANCHIR LE PAS D'UNE COMMUNE NOUVELLE

LE BILAN

4. FAIRE LE POINT EN FIN DE MANDAT
5. MIEUX PILOTER ET EVALUER SA COLLECTIVITE

L'EQUIPE

6. OPTIMISER VRAIMENT SA MASSE SALARIALE
7. DEVENIR ELU MANAGER

FORMATION INTER OU INTRA, NOUS NOUS ADAPTONS A VOTRE DEMANDE

Séminaire "INTER"

Consultez notre site internet pour connaître les dates de formation à Paris ou dans votre Région

www.poliade.fr



Séminaire "INTRA" Dans votre collectivité

Déterminez votre sujet et les élus concernés

Nous vous envoyons une proposition adaptée à votre besoin et votre calendrier.



Séminaire en ligne

Notre plateforme vous permet d'accéder à des séminaires vidéos et des outils de qualification.

Vous vous formez à votre rythme, sur ordinateur ou tablette.



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

formation@poliade.eu – 01 76 74 80 20
Inscriptions en ligne

DES FORMATIONS “POUR ET PAR” DES PROFESSIONNELS DE L’ACTION LOCALE

POLIADE existe en tant qu’organisme de formation des élus depuis 2003

- Disposant du **recul historique** nécessaire pour remettre en perspective et en situation les annonces gouvernementales
- Pour mobiliser la meilleure équipe au meilleur moment et mesurer un **résultat tangible** à l’issue de la formation
- Pour adapter les interventions au contexte local dans une stricte politique de **confidentialité**

POLIADE donne la priorité aux formations courtes directement opérationnelles

- S’appuyer avant tout sur la pratique et des **exemples concrets**
- Tenir compte des meilleures pratiques tant nationales qu’européennes
- Intégrer les **dimensions financières, techniques, juridiques et administratives**

POLIADE mobilise des experts spécialisés en collectivités locales

- Un organisme agréé pour la Formation des Elus depuis plus de 10 ans par le Ministère de l’Intérieur
- Une intervention de consultants experts reconnus dans le secteur public local : **des professionnels s’adressant à des professionnels**
- Une offre calibrée en fonction des moyens humains et financiers disponibles dans chaque collectivité.

NOTRE EQUIPE D'INTERVENANTS



Robert PICARD, consultant manager CALIA Conseil, 36 ans, diplômé de Sciences-po (majeure administration territoriale). 15 ans d'expérience en gestion publique, ancien auditeur de l'IHEDATE.



Franck SOTTOU, formateur, expert ETCP, 23 ans d'expérience en gestion publique, finances & fiscalité, politiques contractuelles, évaluation / audit des politiques publiques et financements européens.



Peggy HUMBRECHT, consultante manager CALIA Conseil, Diplômée du DESS Administration des collectivités locales de Strasbourg et du DESS Evaluation et analyse financière pour les collectivités de Rennes, 18 ans d'expérience en fiscalité locale et gestion budgétaire.



Vincent PIERRARD, consultant manager CALIA Conseil, diplômé de Sciences-po (majeure administration territoriale) 12 ans d'expérience en collectivité et 5 années d'expérience de conseil, sur les questions de gouvernance et d'intercommunalité.



Thierry GROSSIN-BUGAT, avocat, formateur, 25 ans d'expérience, ancien directeur des finances, DGA ressources, spécialiste en finances, contrôle de gestion, audit et évaluation, ressources humaines et communication interne, affaires juridiques et Assemblées, systèmes et techniques de l'information et de la communication.



Christophe PICARD, Directeur général en collectivité locale, 27 ans d'expérience, formateur en finances, commande publique et ressources humaines : réorganisation des services dans un contexte de forte inflexion des politiques publiques, généralisation de la contractualisation pluriannuelle, plan d'économies de fonctionnement, trajectoire RH de gestion des effectifs.

PLUS DE 250 REFERENCES DANS LE SECTEUR PUBLIC

Intercommunalités

Arc de Seine
Béziers Méditerranée
Cap Atlantique
Carcassonne
Chalon Val de Bourgogne
Hauts de Bièvre
Rennes Métropole
Rouen
Cambrai
La Rochelle
Porte du Hainaut
Côte d'Albâtre
Marne & Chantierine
Pays de l'Aigle
Pays de Salins les Bains
Autunois
Bergues
Monts de Flandre
Nord-Grand-Terre
Pays d'Avesnes
Pays de Pevele
Pays des Géants
Plaine de Courance
Plateau Picard
Vallée de la Scarpe
Grand Nancy

Mairies

Agen
Agneaux
Aix en Provence
Albi
Angers
Annecy le vieux
Annonay
Antony
Arras
Aubagne
Aulnay sous Bois
Barsac
Bayeux
Beaugency
Besançon
Blanquefort
Bondy
Bordeaux
Bouchemaine
Bourg en Bresse
Bourgoin-Jaillieu
Braize
Brignais
Calais
Cannes
Castanet-Tolosan
Châlons en Champagne
Chambourcy
Chambray les Tours
Champigny sur Marne
Chatenay Malabry
Chaville
Chilly Mazarin
Choisy le Roi
CLAMART
Cluny
Conflans Ste Honorine
Coulaines
Créteil
Dijon
Doullens
Dunkerque

Mairies

Ecully
Epinay sur Seine
Eysines
Faches Thumesnil
Fay aux Loges
Fontenay le Comte
Grenoble
Guernsey
Guilleville
Hoenheim
Issy les Moulineaux
Iwuy
La Baule Escoublac
la Chapelle d'Armentières
la Roche sur Yon
la Teste de Buch
Le Quesnoy
Labruguière
Lesquin
Liesaint
Lille
Lons la Saunier
Lyon
Marseille
Maurepas
Mazères Lezons
Mérignac
Meylan
Montpellier
Montredon Labessonnié
Montrouge
Nanterre
Nantes
Neuilly
Neuilly Les Dijon
Niort
Noiseau
Noisy le Grand
Orléans
Paris
16è arr. de Paris
19è arr. de Paris

Mairies

Perpignan
Peymeinade
Pia
Pierrefitte
Plaisir
Pontivy
Port de Bouc
Puteaux
Rennes
Richebourg
Rosny sous Bois
Rouen
Saint André
Saint Astier
Saint Denis
Saint Dizier
Saint Etienne
St Martin d'Heres
St Médard en Jalles
St Pryve Saint Mesmin
Saint Quentin
Saint Raphaël
St Siméon de Bressieux
Sainte Maxime
Sarge Les Mans
Sceaux
Sèvres
St Cyr l'Ecole
St Jacques sur Darnétal
St Nazaire
Suresnes
Talence
Terrasson Lavilledieu
Thor
Toulouse
Troyes
Valdahon
Vélizy Villacoublay
Vence
Villars
Villemoirieu
Viviers

Conseils Départementaux

Allier
Alpes Maritimes
Bas-Rhin
Charente
Côte d'Or
Deux Sèvres
Drôme
Finistère
Gironde
Haut Rhin
Haute-Loire
Hérault
Ille et Vilaine
Isère
Jura
Loir et Cher
Loire
Loiret
Mayenne
Meurthe et Moselle
Moselle
Nord
Orne
Pas de Calais
Puy de Dôme
Sarthe
Seine et Marne
Territoire de Belfort
Deux-Sèvres
Alpes de Haute Provence
Ardèche
Bas-Rhin
Côte d'Or
Doubs
Hauts de Seine
Loire Atlantique
Vienne

Conseils Régionaux

Alsace
Bretagne
Centre
Haute Normandie
Ile de France
Limousin
Midi Pyrénées
Nord - Pas de Calais
Pays de Loire
Picardie
Provence Alpes Côte d'Azur
Rhône Alpes
Aquitaine
Bourgogne
Nord Pas de Calais

Associations départementales des Maires

Alsace
Association des
communautés de France
(ADCF)
Association des Maires de
France
(AMF)
Nord
ADDMC Haute Marne
Charente Maritime
Deux-Sèvres
Haute Marne
Hautes Alpes
Marne
Oise
Saône et Loire

POLIADE (πολιαδεις) : dans la Grèce antique,

***Une divinité poliade assure la protection de la cité,
de son territoire et de ses habitants.***

***Elle rappelle à tous le besoin d'unité de la cité
et le destin commun à assumer***